

PROTOCOLE POUR UN PROJET D'UTILISATION D'ANIMAUX SAUVAGES EN RECHERCHE, EN ENSEIGNEMENT OU DANS LES TESTS

		Date de dépôt	l'usage du bureau
		Nº de protocol	
		Catégorie de te	echnique invasive
		Date de début	
		Date de fin	
		1. IDENTIFICATION	
1.1 CHERCHEUR	PRINCIPAL		
Pour la recherche, sor	nt responsables :	les professeurs et chercheurs p	rincipaux du projet
Nom et titre du cherch	eur principal :		
Département :			
Courriel :			
Téléphone :			
1.2 IDENTIFICAT	ON DU PRO	JET	
Nouveau protocole □	Ren	ouvellement □ Étu	ıde pilote □
Titre du projet :			
Type de projet : □ Red	cherche	ests	
Lieu où l'étude se déro	oulera (Municipali	ité la plus proche du terrain de r	echerche):
Mots clés:			
Catégorie d'utilisation	des animaux :		
☐ Recherche	☐ Faune		☐ Espèce en voie d'extinction
☐ Animaux laboratoires		aboratoires	☐ Animaux de la ferme
☐ Autre	Autre Préciser :		
Organisme subventior	naire :		
Numéro de subventior):		
□ Nouvelle subvention □ En attente □ Subventionné			
Titre de la subvention	:		
Révision par un comite	é de pairs¹ : □ O	ui 🗆 Non	
Permis demandés :	Permis reçus :	Numéro du permis :	
□ Oui □Non	□ Oui □ Non	*Veuillez joindre les photocopies of	des deux côtés des licences pertinentes.

¹ Si la subvention provient d'un organisme non reconnu par le Conseil Canadien de Protection des Animaux (fondation privée, entreprise, etc.), indiquer l'adresse et la composition du comité de pairs ayant préalablement évalué la valeur scientifique du projet.



Date prévue pour le début du projet (manipulation des animaux) :
Date prévue d'achèvement ² :
2. DESCRIPTION
2.1 OBJECTIF DU PROJET
Décrivez brièvement dans un langage compréhensif par un néophyte : l'espèce animale, le but, les hypothèses scientifiques et la contribution du projet aux connaissances scientifiques, à la santé humaine et/ou animale, ou à la formation universitaire.
2.2 AVANCEMENT DES TRAVAUX
S'il s'agit d'un renouvellement, décrire brièvement les résultats obtenus et les progrès réalisés.

² Une demande de renouvellement devra être déposée chaque année, la présente demande étant acceptée pour un an seulement.



2.3 RÉSUMÉ DES PROCÉDURES
☐ Chirurgie avec survie ³
☐ Majeure ⁴
□ Mineure ⁵
□ Unique
☐ Multiple – Justifier :
□ Technique aseptique
☐ Chirurgie sans survie ⁶
□ Anesthésie
□ Prélèvements sanguins
☐ Restriction alimentaire ou hydrique
☐ Capture et manipulation d'espèces sauvages
□ Conditionnement aversif, renforcement négatif
☐ Analgésie : ☐ Locale ☐ Systémique
□ Caractérisation
☐ Contention physique
□ Gavage
☐ Induction d'une intoxication
□ Photo/vidéo d'animaux
☐ Produits biologiques ou lignées cellulaires ⁷ (Fournir le certificat d'attestation de confinement du comité de gestion des risques biologiques)
☐ Humain
☐ Animal – Quelle espèce :
☐ Dangers: ☐ Infectieux ☐ Zoonoses ☐ Chimiques ☐ Radioactifs ☐ ADN recombinant

3. PERSONNEL ASSOCIÉ

Inclure tout le personnel associé autorisé à effectuer les procédures sur les animaux décrites dans ce protocole, inclure le chercheur principal (Chercheur (C), assistants de recherche (AR), professionnels de recherche (PR), techniciens en santé animale (TSA), animaliers, stagiaires, etc.)

³ L'animal se réveille suite à l'anesthésie.

⁴ Chirurgie majeure : procédure chirurgicale au cours de laquelle il y a un accès visuel direct à une cavité majeure du corps et/ou exposition des structures vasculaires, musculaires, squelettiques, nerveuses, lymphatiques ou glandulaires majeures et/ou prélèvement ou modification d'une quantité importante de tissus.

⁵ Chirurgie mineure : procédure qui n'a pas pour but de prélever ou d'altérer une quantité importante de tissus fonctionnels.

⁶ L'animal est euthanasié avant le réveil.

⁷ Consulter le PNF801 sur le site web du CPA.



3.1 IDENTIFICATION

Nom	Statut	Téléphone	Initiales*
1.			
2.			
3.			
4.			
5.			
6.			
7.			
8.			

3.2 FORMATION

Nom	Formation the Si Oui, (date)	Formation pratique Oui/Non

*Initiales du personnel associé

En apposant ses initiales sur ce formulaire, le personnel de recherche associé reconnaît avoir :

- Lu le présent protocole;
- Été adéquatement formé pour pratiquer les procédures qui touchent à la contention, aux soins et à l'expérimentation sur les animaux;
- Pris connaissance des procédures normalisées de fonctionnement et respecter les politiques et les règles existantes à l'Université CCPA concernant l'utilisation de différents animaux vivants.



ANIMAUX REQUIS ET HÉBERGEMENT 4.

4.1 ESPÈCES ET LIEUX

Compléter une section pour chaque espèce et lieu d'hébergement. Espèce: Lieu où se déroule la recherche : Type d'hébergement : ☐ En groupe ☐ Solitaire – justifier : Rongeur : □ Cage à fond plein □ Cage à fond grillagé – justifier □ Cage □ Enclos □ Aquarium □ Pâturage □ Autre – décrire : Lieu où se dérouleront les manipulations chirurgicales ou l'expérimentation : Méthode d'identification des animaux : □ Tatouage ou autre : Animaux de la faune : Lieu de capture : Espèce, race ou souche Nombre Nombre Optionnel, nombre réutilisé utilisé réutilisé année précédente



5. JUSTIFICATION DU RECOURS AUX ANIMAUX

5.1 REMPLACEMENT

a)	Définir les raisons justifiant l'utilisation d'animaux vivants. Ces raisons doivent expliquer pourquoi des modèles n'impliquant pas d'animaux ne peuvent être utilisés.
b)	Justifier le choix de l'espèce animale.
D)	dustrici le choix de l'espece arimale.



5.2 RÉDUCTION Justifier le nombre d'animaux par groupe ou expérimentation. **5.3 RAFFINEMENT** Quelles sont les méthodes de raffinement incluses dans ce protocole? Donner une liste des raffinements dans les méthodes techniques ou d'hébergement. (Note : Un raffinement est une amélioration de méthodologie destinée à réduire la douleur et la détresse.



6. DESCRIPTION DE L'UTILISATION DES ANIMAUX

6.1 SUBSTANCES ADMINISTRÉES

Faire la liste de toutes les substances administrées aux animaux avec la dose, la voie d'administration et la fréquence ou la durée

Espèce animale	Substance	Dose	Voie d'administration	Fréquence ou durée

6.2 PRÉLÈVEMENTS (s'il y a lieu)

Décrire les sites des prélèvements, le volume prélevé, la fréquence ou la durée.

Espèce animale	Emplacement	Quantité	Type d'échantillon	Fréquence	Procédure

Commentaires :

6.3 RÉSUMÉ DES MÉTHODES D'OPÉRATION STANDARD (MOS) UTILISÉES

Donner les numéros de référence des procédures normalisées de fonctionnement (PNF) que vous prévoyez utiliser. Vous trouverez les PNF sur le site du CPA https://3rs.ccac.ca/fr/soin-et-procedures/sp-procedures/. Indiquer dans la case dérogation si vous prévoyez déroger de la PNF. Vous devrez justifier toute dérogation des PNF.

Nº de PNF	Titre de la PNF	Dérogation	
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non
		□ Oui	□ Non



6.4 JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS

Si vous avez répondu dans la case précédente que vous prévoyez déroger des PNF, veuillez justifier cette dérogation.
6.5 PROCÉDURES EXPÉRIMENTALES
Décrire la structure expérimentale du projet et plus spécifiquement les procédures sur les animaux. Cette description devrait permettre au Comité de protection des animaux de comprendre toutes les procédures expérimentales qui seront effectuées sur les animaux à partir du début de l'expérience jusqu'à la fin. Inclure les soins pré-opératoires et post-opératoires, les chirurgies, les méthodes de contention, des animaux ainsi que les soins spéciaux pour les animaux, si requis.



7. POINTS LIMITES ET EUTHANASIE

7.1 RÉDUCTION DE L'INCONFORT

Décrire l'inconfort, les facteurs de stress, les effets prévisibles sur le comportement des animaux et les méthodes utilisées pour les minimiser.
7.2 OBSERVATION ET POINTS LIMITES
Un point limite est un évènement dans le temps qui commande une action spécifique pour prévenir la douleur et la détresse. Les points limites devraient également être basés sur les données expérimentales (tel que la perte de poids, le niveau enzymatique, la pression sanguine, etc.).
Vos points limites doivent être basés sur des expériences antérieures, la littérature, ou une étude pilote. Si vous avez besoin d'aide pour définir vos points limites, contacter le ou la vétérinaire. <u>La mort comme point limite n'est pas acceptable. Si elle doit être provoquée dans le cadre de l'expérience, elle devra être justifiée auprès du CPA.</u>
a) Décrire les points limites de votre expérience et les actions qu'ils entraîneront.
 Décrire l'observation des animaux (période, fréquence, durée) qui vous permettra de détecter les points limites.



7.3 EUTHANASIE ET DISPOSITION DES ANIMAUX

☐ Transfert sur un autre protocole de recherche – N° d'autorisation :
☐ Don pour la formation des utilisateurs
☐ Relâcher au lieu de capture en conformité avec les lois provinciales et fédérales
□ Euthanasie :
Méthode non physique : ☐ CO₂ ☐ Surdose de barbituriques ☐ Surdose d'anesthésique
☐ Méthode physique : Note : Les méthodes physiques d'euthanasie ne doivent jamais être considérées comme un premier choix. L'absence de sédation doit être justifiée auprès du CPA.
☐ Dislocation cervicale :
☐ Avec sédation
☐ Sans sédation
☐ Abattage pour consommation humaine selon les lois et règlements d'Agriculture Canada
☐ Autres méthodes d'euthanasie – Décrire :



8. SANTÉ-SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Annexer à la demande les certificats ou permis obtenus pour l'utilisation de substances dangereuses émis par les Comités de déontologie respectifs

8.1
IDE
NTIF
CAT
ION
DES
DAN
IGERS

Pour tous les dangers directement reliés à la manipulation des animaux (radio-isotopes, agents biologiques, zoonoses, lignée cellulaire, tissu humain ou animal, produits chimiques dangereux ou drogues, matériel inflammable, ADN recombinant) décrire l'identité du danger, la dose et le niveau de l'agent pathogène.		
Remarque :		
Fournir fiche signalétique ou technique :		
8.2 MANIPULATION DES SUBSTANCES DANGEREUSES		
De quelle façon les substances dangereuses et/ou agents pathogènes seront-ils préparés et administrés aux animaux?		
Décrire l'équipement de protection personnel utilisé et les pratiques de travail. Est-ce que des objets tranchants ou piquants seront utilisés?		
8.3 SOINS DES ANIMAUX		
Décrire les méthodes spécifiques d'hébergement des animaux ayant reçu des substances dangereuses		
et/ou des agents pathogènes. Est-ce que les cages et/ou la litière doivent être décontaminées avant d'être lavées? Si oui, comment? Des aérosols seront-ils générés?		



8.4 PROTECTION

Décrire les précautions prises afin de respecter les normes (cages, chambres, enceinte de biosécurité, procédure spéciale de circulation).
b) Décrire les exigences de protection personnelle pour le personnel de recherche.
8.5 PRÉCAUTIONS
Est-ce que votre personnel a reçu une formation adéquate pour la manipulation des substances dangereuses, des animaux et des déchets? Et pour les expositions et les déversements? ☐ Oui ☐ Non
Si oui, remplir le formulaire «Attestation de formation », le faire signer par formateur et le transmettre au CEA-UQAT.
Si non, indiquer la date à laquelle cette formation aura lieu ainsi que le nom du formateur.
Date:
Nom:
Avez-vous considéré le fait qu'un membre de votre personnel puisse être enceinte ? ☐ Oui ☐ Non



9. CATÉGORIE DE TECHNIQUE INVASIVE, BUT DU PROJET ET **ENGAGEMENT**

9.1 DÉCLARATION DU CHERCHEUR

Je m'engage en tant que chercheur à :

- Toutes les procédures effectuées chez les animaux ont été décrites.
- La justification pour l'utilisation des animaux a été faite.
- Les raisons du choix de l'espèce sélectionnée et du nombre d'animaux requis sont bien expliquées.
- Les efforts pour minimiser la douleur et la détresse par l'utilisation d'anesthésique, de sédation et d'analgésique ont été décrits.
- Les risques pour le personnel ont été analysés. Les certificats appropriés et les approbations ont été obtenus, et une copie est annexée à la demande.
- La formation du personnel concernant la santé-sécurité et la manipulation de substances dangereuses et/ou d'agents pathogènes sur ce protocole a été faite adéquatement.
- Je vais obtenir l'approbation du Comité de protection des animaux avant d'effectuer des changements significatifs à ce protocole.
- Je vais aviser le Comité de protection des animaux des résultats non anticipés ayant un impact sur le bien-être des animaux. Toute douleur, morbidité ou mortalité non anticipées seront rapportées au vétérinaire et au Comité de protection des animaux.
- Aucun animal ne sera utilisé avant l'approbation du Comité de protection des animaux.
- Si un changement au protocole est anticipé, une demande de modification ou un nouveau protocole sera soumis au Comité de protection des animaux avant d'effectuer le changement des procédures.

Ca

Catégories invasives		
☐ A : Expériences avec la plupart des invertébrés c	ou avec des prélèvements de tissus vivants	
□ B : Expériences causant peu ou pas d'inconfort ou de stress		
□ C : Expériences causant un stress mineur ou une douleur de courte durée		
☐ D : Expériences causant une détresse ou un inco	onfort modéré(e) à intense	
☐ E : Procédures causant de la douleur intense éga chez des animaux éveillés non anesthésiés	ale supérieure au seuil de tolérance de la douleur	
Buts d'utilisation des animaux (BU)		
☐ 1 : Études de nature fondamentale dans le cadre biochimie, la pharmacologie, la physiologie, et		
2 : Études cliniques qui mettent l'accent sur les maladies ou des désordres chez les humains ou les animaux.		
☐ 3 : Études reliées à la réglementation de produits l'environnement.	s pour les humains, les animaux ou la protection de	
4 : Études reliées au développement de produits vétérinaire.	ou de dispositifs pour la médecine humaine ou	
☐ 5 : Éducation et formation d'individus au niveau p	post-secondaire	
Signature du chercheur :	Date :	



9.2 APPROBATION DU COMITÉ DE PROTECTION DES ANIMAUX		
Autorisation du comité de protection des animaux		
Signature du président :	Date :	